

ÉtudesYvan Jeanneret¹, Genève

Révision et procédure simplifiée : la contractualisation du droit pénal aux dépens de la vérité judiciaire

Table des matières

I. Introduction

II. La révision en tant que brèche dans le principe *ne bis in idem*

III. Le fondement d'un droit à la révision

1. Les sources de droit conventionnel
2. Les sources de droit constitutionnel
3. Les sources légales

IV. La transaction pénale

1. Le cadre conventionnel
2. Le système suisse de la procédure simplifiée

V. La révision en procédure simplifiée

VI. Conclusion

I. Introduction

La révision est une voie de droit extraordinaire permettant de rectifier une décision revêtue de la force de chose jugée dont il s'avère a posteriori qu'elle consacre une erreur judiciaire. Il s'agit donc d'une voie de droit obéissant à un impératif qu'il y a lieu de qualifier de fondamental, à savoir que la justice pénale d'un État de droit doit tout entreprendre pour faire en sorte que...

Ce document est disponible pour les abonnés ou les clients payants par document.

S'abonner →

Acheter →

🔑 Login